



## LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE NE BAISSERA PAS !



La répartition nationale des moyens par académie est connue depuis le 15 décembre.

Pour le second degré, la répartition des 4400 créations de postes doit permettre la mise en œuvre de la nouvelle grille issue de la réforme du collège, de couvrir les besoins liés à l'augmentation démographique et au financement de 500 nouvelles formations dans les lycées professionnels et en BTS, et de faire un effort spécifique pour les lycées les plus défavorisés.

Pour notre académie, cela se traduit par une prévision en augmentation de 348 élèves et la création de 88 équivalents temps plein. Mais sur le nombre de 88 postes, 15 sont déjà réservés aux lycées défavorisés sans que nous sachions quels seront les critères de répartition, ni qui en bénéficiera. Dès lors de nombreuses questions se posent sur ces 15 postes : vu l'opacité avec laquelle se sont faites les sorties et entrées de collèges de l'éducation prioritaire en 2015, ces moyens profiteront-ils vraiment aux élèves des quartiers les plus populaires ? Les lycées qui perdront des moyens REP pour gagner des moyens « lycées défavorisés » seront-ils vraiment gagnants ? Ces moyens seront-ils utilisés pour faire baisser le nombre d'élèves par classe ou pour des besoins moins utiles?...

Ce qui est certain, c'est qu'une fois ces 15 postes attribués, il n'en restera plus que 73 pour absorber l'augmentation démographique et le poids des nouvelles formations. Une chose est sûre : la situation dans le second degré ne sera pas meilleure à la rentrée 2017. D'ailleurs, il n'est jamais écrit comme objectif dans le document ministériel du 15 décembre « faire baisser le nombre d'élèves par classe ». C'est pourtant ce levier principal qui permettrait d'améliorer la réussite des élèves et de donner un peu plus d'espoir aux jeunes des milieux populaires qui subissent d'autant plus les effets désastreux de la crise.

Dans l'académie, la hausse démographique n'est évidemment pas uniforme. Alors que les effectifs en lycées généraux et technologiques vont fortement augmenter pour 2017 (+ 420 en pré bac, + 126 en post bac), c'est une baisse qui est prévue en lycée professionnel (- 43) et en collège (- 155). Pour les collèges, la situation va se dégrader par rapport à cette rentrée où un mini coup de pouce avait été donné dans la répartition des moyens pour limiter les conflits liés à la mise en place de la réforme du collège. Pour 2017, le rectorat va pouvoir profiter de la disparition des moyens « coup de pouce » en appliquant de manière radicale les nouvelles grilles horaires, et de la suppression des postes en raison de la baisse démographique. Et les lycées professionnels déjà peu habitués aux créations de postes quand les effectifs augmentent pourraient fortement être attaqués avec une prévision à la baisse.

Une fois de plus le constat est le même : le gouvernement se satisfait largement des conditions d'enseignement, voire se plaint à les dégrader. En 5 ans, la part du budget de l'éducation Nationale dans le PIB a baissé de 0,2% point en passant de 7 à 6,8%. Au bout du compte, la situation dans les établissements n'a pas changé avec des classes bondées et des élèves en difficultés sans solution pour s'en sortir. La CGT éduc'action de l'Académie de Rouen ne se résigne pas et ne s'habitue pas à cette situation inacceptable. Elle continue à revendiquer et à lutter pour des maxima par classe de 20 élèves hors REP et de 15 en REP, et pour un véritable plan de 80 000 recrutements à la hauteur des besoins.

### JUSTICE DE CLASSE CONTRE LES GOODYEAR!

La condamnation le 11 janvier des Goodyear est inadmissible. Elle se solde par une peine avec sursis, une inscription au casier judiciaire et 5 ans de mise à l'épreuve. Qu'ont fait ces anciens salariés? Ils ont défendu leur emploi et celui de l'ensemble des ouvriers de l'usine Goodyear d'Amiens, ils ont défendu ce qui les faisait vivre !

Et Christine Lagarde s'en sort sans aucune sanction ?